



# Arrêtés municipaux

EXTRAIT DU REGISTRE

## STATIONNEMENT

### **RUE GABRIEL PERI (V.C.)**

Mesures provisoires

Le Maire d'Ivry-sur-Seine,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment ses articles L 2213.1, L 2213.2, L 2213.3, L 2213.4, L 2213.5,

VU le Code de la Route et notamment ses articles R 417-10, R 417-12 et L 325-1, L 325-2, L 325-3,

CONSIDERANT que d'importants travaux vont être entrepris rue Gabriel Péri par la société Isambert Etude du Théâtre – 93 rue Blomet – 75015 Paris, agissant pour le compte de la Syndic Copropriété – 25 rue Gabriel Péri – 94205 Ivry-sur-Seine,

CONSIDERANT que les difficultés rencontrées par les usagers pour circuler dans cette voie nécessitent la mise en place de dispositions provisoires touchant le stationnement afin de préserver la sécurité et la tranquillité publiques,

## ARRETE

### ARTICLE 1 :

DECIDE d'appliquer les mesures suivantes **rue Gabriel Péri au droit des n<sup>os</sup> 25 et 27** à compter du **10 octobre 2022 à 8 heures** jusqu'au **11 octobre 2022 à 20 heures** :

- **Neutralisation de deux places de stationnement** pour permettre l'installation d'une emprise de chantier.

### ARTICLE 2 :

PRÉCISE que ces dispositions seront matérialisées réglementairement par les soins et sous l'entière responsabilité de l'entreprise chargée des travaux.

### ARTICLE 3 :

INDIQUE que les contraventions aux dispositions du présent arrêté seront déférées aux tribunaux compétents.

ARTICLE 4 :

AMPLIATION du présent arrêté sera adressée après publication à :

- Monsieur le Commissaire d'Ivry-sur-Seine,
- Monsieur l'Officier commandant de la Brigade des Sapeurs-Pompiers d'Ivry s/Seine,
- LA POSTE - d'Ivry-sur-Seine,
- Monsieur le Directeur du SAMU,
- VEOLIA Propreté,
- SEPUR,
- RATP,
- Etablissement Public Territorial Grand Orly Seine Bièvre
- Société Isambert Etude du Théâtre – 93 rue Blomet – 75015 Paris.

FAIT EN MAIRIE, LE

16 AOUT 2022

Pour le Maire d'Ivry-sur-Seine  
Et par délégation  
Romain Marchand  
Adjoint au Maire



PUBLIE SUR [ivry94.fr](http://ivry94.fr)

LE

17 AOUT 2022

Pour extrait certifié conforme  
au registre des arrêtés municipaux  
LE MAIRE D'IVRY-SUR-SEINE  
Pour le Maire,  
Le Directeur des Espaces Publics



François Presset